

FICHE METHODOLOGIQUE

INDICATEUR	POPULATION ETRANGERE
AXE	TERRITOIRE ET POPULATION
THEME	POPULATION
DEFINITION	
<p>Pourcentage de personnes de nationalité étrangère au sein de la population municipale.</p> <p>Le concept de population municipale est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.</p> <p>La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune,</p> <p>les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.</p> <p>La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.</p>	
UNITE	
Habitants	
METHODE DE CALCUL	
$\frac{\text{Nombre de personnes de nationalité étrangère}}{\text{Population Municipale}} \times 100$	
PERIODICITE	
Annuelle	
SOURCE	
Insee, Recensement de la population, exploitation principale	
DETAIL DE LA SOURCE	
Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution.	
OBSERVATION	
Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique.	